



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

baccalauréat professionnel

Question écrite n° 94237

Texte de la question

Mme Chantal Bourragué * souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la réforme des baccalauréats sciences et technologie de laboratoire. Dans le cadre d'un projet de réforme du baccalauréat technologique, il est en effet prévu de meure fin à la section sciences et technologie de laboratoire, option biochimie génie biologique (STL BGB). Or cette filière est actuellement très dynamique. A chaque rentrée scolaire elle attire de très nombreux élèves qui sont séduits tant par les aspects pratiques et techniques de la biologie que par ses thèmes d'actualité (virologie, immunologie...). Ainsi, la section STL BGB permet d'orienter vers des filières scientifiques des élèves que les sciences dites « dures » rebutent. Mais cette section offre également des débouchés concrets vers l'enseignement supérieur, aussi bien vers des BTS variés formant des techniciens en biologie et biotechnologies que, vers des sections de classes préparatoires aux grandes écoles d'ingénieurs... En outre, la filière STL BGB est aujourd'hui très appréciée du milieu professionnel de la biologie et des biotechnologies ; elle apporte une formation qui répond à de réels besoins du marché du travail. En conséquence, elle lui demande quelles dispositions sont envisagées pour garantir le maintien de cette filière de qualité ayant des débouchés professionnels importants.

Texte de la réponse

La rénovation de la voie technologique répond à la nécessité de préparer un plus grand nombre de lycéens à poursuivre des études dans l'enseignement supérieur. Les objectifs poursuivis visent : à positionner clairement ces séries comme des voies d'accès à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, à simplifier la structure de ces séries et à élargir, pour une spécialité donnée, le champ des possibilités de poursuite d'études, notamment en section de technicien supérieur (plus grande polyvalence des spécialités) ; à rendre plus lisible et plus attractive la voie technologique industrielle, notamment pour les jeunes filles ; à actualiser les contenus des champs de connaissances afin qu'ils soient centrés sur les concepts fondamentaux des sciences et des techniques adaptés à des poursuites d'études. S'agissant de la rénovation de la série « sciences et technologies de laboratoire » (STL) dont relève la spécialité « biochimie-génie biologique », elle n'a fait l'objet que de réflexions préparatoires et, à ce stade, aucune décision n'a été prise quant à la fusion de ses matières. En outre, il n'a jamais été envisagé de mettre en cause l'importance des travaux pratiques en laboratoire : au contraire, les réflexions en cours préconisent de les valoriser dans le cadre d'un « projet technologique » interdisciplinaire.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Bourragué](#)

Circonscription : Gironde (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94237

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 16 mai 2006, page 5066

Réponse publiée le : 15 août 2006, page 8593